

CºMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE

JOCELYNE CABANAL, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT EVE RESCANIÈRES, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE CFDT SANTÉ-SOCIAUX, OLIVIER GUIVARCH, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFDT DES SERVICES ET JACQUES LAGER, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA CFDT INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

N°32 24 OCTOBRE 2022

PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE

La CFDT revendique une négociation tripartite

Les professionnels de la petite enfance n'en peuvent plus, et c'est tout le secteur qui est en crise désormais. La perte d'attractivité des métiers est devenue une réalité qui met en danger la qualité de l'accueil des enfants, les conditions et la qualité de travail des professionnels. Cela met aussi en péril l'accès au mode de garde pour les travailleurs qui doivent parfois faire le choix entre travailler et garder leur enfant faute

La CFDT attend des engagements concrets pour répondre à l'objectif annoncé d'un service public de la petite enfance. Elle a entendu les annonces du ministre des Solidarités de l'Autonomie et des Personnes âgées lors du dernier comité de filière. Ainsi, l'état serait prêt à accompagner le secteur de l'accueil de la petite enfance en garantissant des revalorisations salariales.

La CFDT dit « Chiche »

La CFDT demande donc l'ouverture d'une négociation type Laforcade, entre organisations syndicales représentatives, organisations représentatives des employeurs des secteurs privés lucratifs, associatifs et publics, afin d'éviter le morcellement des négociations, chercher les harmonisations et donner le cadre d'une reconnaissance de ces métiers indispensables. L'état devra en être partie prenante pour garantir les financements associés nécessaires à la revalorisation et à l'investissement dans la formation.

La CFDT est impatiente et saura s'engager dans ces négociations pour l'intérêt des salariés et des usagers du secteur de la petite enfance.

SERVICE DE PRESSE

TÉL: 01 42 03 80 12 presse@cfdt.fr

DOMINIQUE PRIMAULT Attaché de Presse

VALÉRIE MALET Assistante

@CFDT



/la.CFD1



CFDT.FR